

L'UNION FAIT LA SUITE



3-4-5 février 2026 - Montréal

70^e CONGRÈS DE LA CSN-CONSTRUCTION

3 FÉVRIER 2026

L'INFOLETTRE DU CONGRÈS

BÂTIR LA SUITE ENSEMBLE



Caroline Senneville, présidente de la CSN

Ce mardi 3 février 2026 s'est ouvert le 70^e Congrès de la CSN-Construction à Montréal. Des membres représentant l'industrie partout au Québec sont réunis pour définir les orientations de l'organisation pour les quatre prochaines années.

Caroline Senneville, présidente de la CSN, et Bertrand Guibord, président du Conseil central du Montréal métropolitain, sont venus s'adresser aux délégué-es. Ils ont tiré à boulets rouges sur la dérive autoritaire qui secoue notre monde et qui ose remettre en question notre démocratie syndicale au Québec.

La présidente-directrice générale de la CCQ, Audrey Murray, a fait le point sur l'industrie de la construction en 2026 ainsi que ses perspectives d'avenir. « D'ici 2035, en termes d'heures travaillées, c'est dix Baie-James qu'on va construire », souligne-t-elle. Et c'est sans parler des projets d'Hydro-Québec.



RETOUR SUR UN MANDAT HAUT EN COULEUR

Le comité exécutif et le comité de direction sont revenus sur les trois dernières années. Ce mandat s'inscrivait dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, de multiplication de projets d'envergures et de volonté gouvernementale d'accroître la productivité et la mobilité dans l'industrie.

« La CSN-Construction a réussi à faire reconnaître le métier de cheminot à la Commission de la construction du Québec. Cette reconnaissance est une victoire majeure. »

La santé-sécurité au travail demeure l'un des grands enjeux aux yeux de tous. L'industrie de la construction est connue pour être la plus meurtrière. En 2024, 15 travailleurs sont morts sur un chantier. La CSN-Construction a fait le choix d'occuper pleinement l'espace

public en matière de SST pour dénoncer les situations dangereuses et de rappeler que la prévention ne peut être négociable.

En cours de mandat, le gouvernement caquiste a modernisé la Loi R-20. La réforme est venue introduire plus de polyvalence des métiers, élargir la mobilité de main-d'œuvre sur le territoire québécois, modifier l'accès aux certificats de compétence et favoriser l'accès de l'industrie aux femmes. La CSN-Construction a participé aux consultations et aux instances concernées afin de protéger les conditions de travail. Malheureusement, la majorité de ses revendications n'ont pas été retenues, notamment en ce qui concernait son opposition à la polyvalence des métiers, qui met en péril les tâches de plusieurs métiers et occupations, et la santé-sécurité des travailleuses et travailleurs.



3 FÉVRIER 2026

L'INFOLETTRE DU CONGRÈS

CANDIDATS AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT



Richard Galarneau

Après 13 années comme arpenteur, j'ai eu le privilège, en juin 2019, de devenir représentant de l'île de Montréal. Ce rôle m'a permis de défendre les intérêts de nos membres, de les rencontrer sur le terrain et d'accompagner plusieurs personnes dans leur intégration à notre industrie, des diplômés DEP jusqu'aux nouveaux entrants par les bassins de main-d'œuvre.

En 2023, lors de notre dernier congrès, vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant Vice-président Génie civil et voirie! Depuis, j'ai découvert les réalités du travail politique : comités, dossiers stratégiques, maraudage, négociations... et, bien sûr, le travail d'équipe.

Durant ce premier mandat, j'ai veillé à ne pas perdre de vitesse sur le dossier des arpenteurs et j'ai contribué à faire reconnaître les cheminots comme un métier à part entière. Avec le temps, je suis devenu plus agile, plus impliqué, plus dévoué et, surtout, plus compétent. Les négociations à la table du génie civil et voirie ont été une expérience enrichissante et mémorable!

Aujourd'hui, je suis prêt à poursuivre le travail amorcé. C'est pourquoi je sollicite un deuxième mandat au poste de vice-président, afin de continuer à représenter la CSN-Construction auprès de nos membres, de nos partenaires syndicaux, ainsi qu'auprès de la CCQ dans divers comités. Et bien sûr, pour préparer les prochaines négociations à venir!



Carl Régimbal

Je me nomme Carl Régimbal, père de famille et membre de la CSN depuis plus de 25 ans. Mon engagement syndical est actif depuis plus de 20 ans, tant au niveau régional que provincial. Je suis formateur ASP Construction depuis plus de 12 ans.

Au cours de mon parcours, j'ai occupé différents postes de responsabilité dans les syndicats régionaux, notamment président, vice-président et trésorier. J'ai participé à de nombreux maraudages, et j'ai toujours eu à cœur le bien-être et les conditions de travail des travailleurs.

Je possède une très grande connaissance des conventions collectives de l'industrie, ce qui me permet de défendre efficacement les droits des travailleurs et de veiller à ce que les conditions de travail soient respectées. Je crois profondément que le syndicalisme est essentiel dans l'industrie de la construction.

Mon expérience en tant que représentant syndical régional, ainsi que la collaboration avec mes collègues de travail dans d'autres régions, m'ont permis de développer une expertise solide et d'établir un réseau de contacts au-delà de l'Outaouais.

Ma carrière m'a également amené à réaliser plusieurs interventions concernant la santé et la sécurité sur les chantiers, ainsi qu'à participer à la résolution de conflits de compétences. J'ai été à l'écoute et j'ai aidé de nombreux travailleurs à résoudre divers problèmes liés à leur emploi.